

# Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Saint-Laurent Blangy, le 5 juillet 2012

**Vous trouverez ci-joint :**

- **Compte-rendu de la réunion CTA/CODIS du 3 juillet 2012 à la DGSCGC.**
- **Déclaration liminaire de la DASC.**

Adresser la correspondance à : M. le Président du S.N.S.P.P  
32 rue du Docteur Mellin BP 10014 62051 SAINT LAURENT BLANGY Cedex  
Tél : 03.21.48.93.34 Télécopie : 03.21.24.91.22

COMMUNIQUÉ



Mardi 3 Juillet 2012 se tenait une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales ainsi que la FNSPF à la DGSCGC sur la réforme de la filière des CTA/ CODIS. Cette réunion fait suite au protocole signé le 23 Septembre 2011 avec le gouvernement et les partenaires de la DASC.

Pour mémoire ce protocole d'accord prévoit d'ouvrir un certain nombre de travaux dont la rénovation des CTA / CODIS.

La réunion a été animée par le Colonel Jean Philippe VENNIN, Sous-directeur des ressources, des compétences et de la doctrine d'emploi, Direction des sapeurs-pompiers.

La DASC fidèle à ses engagements, soucieuse du respect des valeurs qui l'animent, a souhaité recentrer les débats en faisant une déclaration liminaire que vous trouverez ci joint. (CF : voir pièce jointe)

La DASC, moteur sur ce dossier, a su fédérer l'ensemble des partenaires présents en obtenant un calendrier et en trouvant de nombreux points de convergences notamment sur les points suivants :

- Homogénéité des formations avec la mise en place d'un REAC spécifique
- Intégration des personnels en fonction
- Harmonisation du temps de travail

Tous ces points feront l'objet d'une communication à une prochaine CNSIS.

Même s'il reste tout à faire sur ce dossier, nous avons trouvé une volonté partagée de travailler ensemble de façon constructive pour le bien commun et en toute sérénité.

La DASC reste mobilisée, attentive mais déterminée pour faire évoluer ce dossier.



## Déclaration liminaire

Aujourd'hui nous nous présentons à la troisième réunion du groupe de travail sur la réforme de la filière concernant les opérateurs de salle opérationnelle.

Ce groupe de travail fait suite au protocole d'accord de septembre 2011 et à la sortie récente des textes sur la filière sapeurs pompiers.

Lors de la dernière réunion du mois d'avril, nous avons demandé un certain nombre d'éléments concernant la situation actuelle des salles opérationnelles en France. Nous espérons que la DGSCGC est en capacité de nous apporter toutes ces précisions afin de pouvoir continuer à travailler sereinement.

La DASC a su prouver qu'elle est une force de proposition. Nous n'hésiterons pas à faire valoir notre dynamisme, notre persévérance et cela dans l'intérêt collectif de la sécurité civile.

Pour avoir lors des précédentes réunions fait le bilan de la situation, nous demandons que soient, dans le cadre de nos travaux traités prioritairement les points suivants :

- Un statut commun pour les opérateurs de salle opérationnelle
- Un tronc commun de formation adaptée
- Un temps de travail harmonisé
- Mise en place d'une politique de prévention de la santé et de la sécurité au travail
- Un dispositif d'intégration des personnels en fonction

Nous demandons que soit établi un échéancier de mise en place de ces différents points avec l'élaboration d'un calendrier avec la DGSCGC, de l'ADF, et cela en vue d'une présentation lors d'une prochaine CNSIS.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette déclaration.